

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

Suite à la plainte déposée par le Conseil Général : demande la mise en examen du Président, Vice-Président et du Trésorier de la PREVHE

Date de mise en ligne : samedi 25 mars 2006

- ACTUALITES -

Description :

Communiqué de presse - 25 mars 2006

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

Le Président, le Vice-Président et le Trésorier sont convoqués pour une éventuelle mise en examen pour avoir pénétré, fin août, par effraction dans la cavité de la résurgence des Cent-Fonts, détruit le fil d'Ariane, subtilisé 35 mètres de corde et un tuyau d'évacuation.

L'Association PREVHE a présenté les résultats de sa première visite dans le gouffre au Tribunal Administratif le [8 août 2005](#). Nous avons, en effet, procédé, sans effraction, à plusieurs visites de la résurgence au cours des tests de pompage afin de mesurer [ses conséquences](#) et procéder à des prélèvements d'eau. L'Association ne s'en est jamais cachée. Les résultats ont toujours fait immédiatement l'objet de [communiqués de presse](#).

Cette publicité autour de ces visites rend ridicules et calomnieuses les accusations de vols et de dégradation dont nous faisons l'objet. Le Conseil Général, averti de ces visites dès le début du mois d'Août, n'a jamais pris les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès des lieux au public.

L'Association prend acte de la volonté du Conseil Général de déporter, sur le plan pénal, le débat scientifique et juridique autour du détournement de la résurgence de la Buèges-Cent-Fonts, masquant ainsi les piteux résultats des tests de pompage.

Nous en tirerons, avec nos conseils, les conséquences qui en découlent.

Post-scriptum : PS : [Nos observations directes et leurs interprétations](#)